



Liminaire CDEN CGT Educ'Action 94
Jeudi 7 octobre 2021

Madame le préfet délégué, Monsieur le Vice-présidente du Conseil Départemental,
Madame la Directrice Académique et Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Faire de l'École une priorité nécessite des moyens et une politique ambitieuse.

Or, la situation à cette rentrée est catastrophique. La casse du service public de l'école s'accroît de manière effrénée au niveau nationale et dans le Val de Marne tout particulièrement. Pour s'insérer et travailler en France aujourd'hui, un jeune a d'abord besoin d'un bon niveau d'études et d'un diplôme. Nous vous ferons grâce de toutes les études statistiques, que vous connaissez déjà, qui le démontrent, françaises, européennes, OCDE.

Alors que nous étions légitimement en droit d'attendre des mesures fortes et un plan d'urgence pour l'éducation, c'est tout le contraire que nous constatons, et ce à tous les niveaux.

Nous souhaiterions mettre l'accent sur des dysfonctionnements qui nuisent à un service public de qualité et à hauteur des besoins de nos élèves et des personnels. Cette liste est malheureusement non exhaustive.

Concernant le domaine de la Santé:

Une médecine scolaire exsangue, le manque cruel d'infirmières. Le « 0 » médecin de prévention sur le département conduit à une médecine de prévention inexistante qui a notamment pour conséquence des préconisations médicales qui ne peuvent plus être données. Concernant les visites médicales obligatoires des élèves en lycée professionnel, les médecins scolaires ne les font plus et les élèves en pâtissent comme au lycée François Arago de Villeneuve-Saint-Georges.

Concernant le domaine du Social:

A cette rentrée, 8 ETP d'AS et 3 CTSS non pourvus, 3 AS non remplacées, ce qui a pour conséquence une non gestion des difficultés sociales que rencontrent un grand nombre d'élèves et leur famille comme au collège Elsa TRIOLET de Champigny-sur-Marne appartenant au dispositif REP +, ne nous étonnons pas si, faute d'aide, le nombre de boursiers diminue dans ce type d'établissement!

Concernant l'inclusion scolaire:

Les besoins ne sont pas couverts, là aussi on nous parle de difficultés de recrutement. Nos collègues AESH sont recruté.es sur des temps partiels imposés, et avec des conditions de travail qui se dégradent notamment avec la mise en place des PIAL. En effet, un seul et unique avenant fourre-tout envoyé le 12 novembre, par simple mail, la DSDEN revient sur les points suivants : le temps de travail effectif à 21h ; l'affectation sur 2 établissements dans leur PIAL et les AESH-CO et les PIAL. La DSDEN devait se renseigner sur l'application de la grille indiciaire votée en CTA le 26 mars. Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse. Ceci est un mépris du personnel, de leurs conditions de travail et de la parole donnée lors de diverses discussions avec les OS.

Concernant l'enseignement:

Accompagnant la diminution des postes aux concours, nous assistons sur l'académie à l'augmentation constante ces dernières années du recrutement de collègues contractuels qui lorsqu'ils le peuvent préfèrent les autres académies plus attractives.

Pour compenser le dédoublement de GS et CP à moyen constant, les enseignant.es se retrouvent avec un nombre d'élèves croissants dans toutes les classes.

En parallèle, nous constatons le non-réemploi de dizaines de collègues contractuels, en français et en mathématiques notamment, qui pourtant souhaitent exercer ici et qui ont déjà acquis une ancienneté, voir pour certains sont à 2 jours du CDI. Ceux-ci sont parfois remplacé par l'embauche de nouveaux collègues venant de la fondation «du choix de l'école», anciennement «Teachfor France», pas plus formés, même si sortant des grandes écoles, et qui ne resteront pas, 40% d'entre eux seulement présentent un concours, ou par l'accueil des collègues stagiaires qui viennent à reculons et qui sont en souffrance car ils ne souhaitent pas rester.

Ne doutons pas que ces collègues manqueront pour effectuer les remplacements en cours d'année.

Concernant les services administratifs:

Eux aussi comptent beaucoup de collègues contractuels, en CDD de 10 mois, donc très précaires. Ces collègues attendent toujours, sur notre académie et département, la mise en place, comme c'est déjà le cas depuis de nombreuses années dans la plupart des académies, d'une grille de promotion salariale. Les services sont exsangues, les personnels en souffrance, entraînant un fort turn-over et un absentéisme important qui a des conséquences directes sur la gestion des personnels notamment des plus précaires : préconisations médicales non respectées lors des affectations, retards de salaires, non versement des primes dues, retard de délivrance de documents...

Concernant le premier degré:

Le fait de faire des économies une priorité dans l'EN engendre des fermetures de classes qui n'auraient pas dû avoir lieu et leur réouverture quelques semaines après la rentrée. Nous considérons qu'il est préférable d'avoir prévu trop de postes, même s'il n'y en aura jamais trop, que pas assez et arriver à de telles situations. Ces économies ont aussi pour conséquence un nombre insuffisant de postes en UPE2A comme à l'école élémentaire Jean Macé de Choisy-le-roi. De plus, la mise en place des cités éducatives qui sont un chantage pour le service public d'éducation. Elles accélèrent et

participent au démantèlement de l'éducation prioritaire et des garanties collectives contenues dans le statut général de la fonction publique. C'est pourquoi les enseignants et les familles de Villejuif ont non seulement protesté contre leur mise en place, mais obtenu la suspension de celle-ci sur le territoire. Nous serons vigilants notamment à Valenton. Ce bricolage que constituent les cités éducatives va à l'encontre des besoins des personnels et des élèves.

Concernant les rénovations entreprises et les constructions prévues :

Sur les 106 collèges du département, combien dépassent leur capacité maximale d'accueil ? Combien sont vétustes et nécessitent d'urgence une rénovation ? Comme au collège Issaurat à Créteil, ou au collège Samuel Paty qui ouvre alors que le gymnase est encore en travaux et que le matériel d'EPS n'était pas commandé à la rentrée ni reçu à ce jour.

Concernant les conditions de travail :

Nous répétons inlassablement que les conditions de travail se dégradent, notamment avec l'augmentation du nombre d'élèves par classe mais aussi par adulte de manière générale.

Mais aussi avec des tâches supplémentaires qui sont un non-sens pour le service public d'éducation comme l'auto-évaluation des établissements. Cette gestion managériale n'a rien à faire dans l'éducation nationale, nous ne sommes pas amenés à être rentable !

Nous dénonçons les intrusions du privé au sein de l'Education Nationale ; ainsi, les tentatives de mise en place à Créteil et à Choisy des protocoles « expérimentaux » d'apprentissage de la lecture d'« d'Agir pour l'école », « le choix de l'école »...

Nous dénonçons votre refus de recevoir les organisations syndicales et les collègues lors des rassemblements et d'écouter leurs revendications, comme lors des nombreux rassemblements concernant la non-gestion du ré-emploi des non-titulaires.

La CGT Educ'Action réitère ses exigences:

- des enseignants supplémentaires en ouvrant les listes complémentaires par exemple,
- des agents supplémentaires,
- des Assistants d'Education et des CPE supplémentaires,
- des AESH supplémentaires non empietés et le droit de pouvoir travailler à temps complet,
- le dégel du point d'indice et une véritable revalorisation salariale,
- L'abandon de toutes les contre-réformes qui détruisent le service public d'éducation.

Merci de m'avoir écoutée.